

C.A.H.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°76-191 du 16 Août 1976

portant approbation des Budgets Primitifs Exercice 1976 des Districts Ruraux d'Abomey, de Savè, Dassa-Zoumè, Savalou et Zagnanado.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
  - VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
  - VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
  - VU la Loi n° 64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes provinciales, leur mode d'assiette et de perception et leur taux et les actes modificatifs subséquents ;
  - VU l'Ordonnance n° 2/PR/MF/AEP du 10 Janvier 1966, portant codification des Impôts Directs et Indirects ;
  - VU l'Ordonnance n° 74-7 du 13 Février 1974, portant réorganisation de l'Administration Territoriale ;
  - VU l'Ordonnance n° 74-8 du 13 Février 1974, portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Conseils Provinciaux de la Révolution et des Conseils Révolutionnaires de District ;
  - VU l'Ordonnance n° 74-9 du 13 Février 1974, portant institution et organisation de la Commune ;
  - VU le Décret n° 74-27 du 13 Février 1974, portant limites et dénominations des Circonscriptions Administratives ;
  - VU le Décret n° 74-26 du 13 Février 1974, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets de Province et des Chefs de District et déterminant les Services directement placés sous leur autorité ;
  - VU l'Ordonnance n° 76-3 du 9 Janvier 1976, portant Loi de Finances pour la Gestion 1976 ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. -- Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1976 des Districts Ruraux d'Abomey, de Savè, Dassa-Zoumè, Savalou et Zagnanado arrêtés aux sommes ci-après :

.../...

DISTRICT RURAL D'ABOMEY

RECETTES ORDINAIRES

VINGT SEPT MILLIONS HUIT CENT TRENTE DEUX  
MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX FRANCS ..... 27 832 970 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

SIX CENT QUARANTE MILLE QUATRE  
CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS ..... 640 479 Frcs

Soit au Total ... 28 473 449 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

VINGT SEPT MILLIONS HUIT CENT TRENTE DEUX  
MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX FRANCS ..... 27 832 970 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

SIX CENT QUARANTE MILLE QUATRE  
CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS ..... 640 479 Frcs

Soit au Total ... 28 473 449 Frcs

COMMUNES RURALES D'ABOMEY

RECETTES ORDINAIRES

TROIS MILLIONS SIX CENT CINQUANTE QUATRE  
MILLE SIX CENT QUATORZE FRANCS ..... 3 654 614 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SEPT CENT DIX HUIT  
MILLE SIX CENT QUATORZE FRANCS ..... 2 718 614 Frcs

Soit au Total .. 6 373 228 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

TROIS MILLIONS SIX CENT CINQUANTE QUATRE  
MILLE SIX CENT QUATORZE FRANCS ..... 3 654 614 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SEPT CENT DIX HUIT  
MILLE SIX CENT QUATORZE FRANCS ..... 2 718 614 Frcs

Soit au Total ... 6 373 228 Frcs

DISTRICT RURAL DE SAVE

RECETTES ORDINAIRES

DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT ONZE  
MILLE SEPT CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS ..... 17 911 773 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

NEUF CENT TROIS MILLE DEUX  
CENT QUARANTE TROIS FRANCS ..... 903 243 Frcs

Soit au Total .. 18 815 016 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT ONZE  
MILLE SEPT CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS ..... 17 911 773 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

NEUF CENT TROIS MILLE DEUX  
CENT QUARANTE TROIS FRANCS ..... 903 243 Frcs

Soit au Total .. 18 815 016 Frcs

COMMUNES RURALES DE SAVE

RECETTES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS CENT QUATRE VINGT ONZE  
MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS ..... 2 191 240 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION SEIZE MILLE DEUX CENT  
QUARANTE FRANCS ..... 1 016 240 Frcs

Soit au Total .. 3 207 480 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS CENT QUATRE VINGT ONZE  
MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS ..... 2 191 240 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION SEIZE MILLE DEUX CENT  
QUARANTE FRANCS ..... 1 016 240 Frcs

Soit au Total .. 3 207 480 Frcs

DISTRICT RURAL DE DASSA-ZOUMÉ

RECETTES ORDINAIRES

VINGT NEUF MILLIONS CENT SOIXANTE HUIT MILLE  
CINQ CENT SOIXANTE DIX SEPT FRANCS ..... 29 168 577 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION SIX CENT CINQUANTE UN MILLE  
DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS ..... 1 651 294 Frcs

Soit au Total ... 30 819 871 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

VINGT NEUF MILLIONS CENT SOIXANTE HUIT MILLE  
CINQ QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS ..... 29 168 577 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION SIX CENT CINQUANTE UN MILLE  
DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS ..... 1 651 294 Frcs

Soit au Total ... 30 819 871 Frcs

COMMUNES RURALES DE DASSA-ZOUMÉ

RECETTES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE UN  
MILLE DEUX CENT TRENTE SIX FRANCS ..... 2 861 236 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

HUIT CENT UN MILLE DEUX CENT  
TRENTE SIX FRANCS ..... 801 236 Frcs

Soit au Total ... 3 662 472 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE UN  
MILLE DEUX CENT TRENTE SIX FRANCS ..... 2 861 236 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

HUIT CENT UN MILLE DEUX CENT  
TRENTE SIX FRANCS ..... 801 236 Frcs

Soit au Total ... 3 662 472 Frcs

DISTRICT RURAL DE SAVALOU

RECETTES ORDINAIRES

DIX NEUF MILLIONS CENT QUATRE VINGT  
DIX SEPT MILLE HUIT CENT DIX FRANCS ..... 19 197 810 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE  
SEPT CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS ..... 1 097 772 Frcs

Soit au Total ... 20 295 582 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DIX NEUF MILLIONS CENT QUATRE VINGT  
DIX SEPT MILLE HUIT CENT DIX FRANCS ..... 19 197 810 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE  
SEPT CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS ..... 1 097 772 Frcs

Soit au Total .... 20 295 582 Frcs

COMMUNES RURALES DE SAVALOU

RECETTES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE CINQ  
MILLE DEUX CENT VINGT FRANCS ..... 2 555 220 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE QUATORZE  
MILLE QUATRE CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS ..... 1 874 454 Frcs

Soit au Total .... 4 429 674 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE  
CINQ MILLE DEUX CENT VINGT FRANCS ..... 2 555 220 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE QUATORZE  
MILLE QUATRE CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS ..... 1 874 454 Frcs

Soit au Total ... 4 429 674 Frcs

DISTRICT RURAL DE ZAGNANADO

RECETTES ORDINAIRES

VINGT TROIS MILLIONS SIX CENT TRENTE QUATRE  
MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX FRANCS ..... 23 634 990 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SOIXANTE QUINZE MILLE FRANCS ..... 2 075 000 Frcs

Soit au Total .. 25 709 990 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

VINGT TROIS MILLIONS SIX CENT TRENTE QUATRE  
MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX FRANCS ..... 23 634 990 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SOIXANTE QUINZE MILLE FRANCS ..... 2 075 000 Frcs

Soit au Total .. 25 709 990 Frcs

COMMUNES DU DISTRICT RURAL DE ZAGNANADO

RECETTES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT QUATRE  
MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEIZE FRANCS ..... 2 784 596 Frcs

RECETTES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SOIXANTE QUINZE MILLE  
TROIS CENT QUARANTE QUATRE FRANCS ..... 2 075 344 Frcs

Soit au Total .. 4 859 940 Frcs

DEPENSES ORDINAIRES

DEUX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT QUATRE  
MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEIZE FRANCS ..... 2 784 596 Frcs

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

DEUX MILLIONS SOIXANTE QUINZE MILLE  
TROIS CENT QUARANTE QUATRE FRANCS ..... 2 075 344 Frcs

Soit au Total 4 859 940 Frcs

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 16 Août 1976

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances



Isidore AMOUSSOU

Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du  
Président de la République, Chargé  
de l'Intérieur, de la Sécurité et  
de l'Orientation Nationale,



Martin Dohou AZONHIHO

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - SGG 4 - IGF-Gde-Ch. 2 - JORPB 1 ONEPI 1 - MF 6  
DTCP 4 - INSAE 2 - Ministères 13 - SDP 2 - DGAJL 2 - CNR 4 - IAA-DCCT 2 -  
DPE 2 - Province Zou 4 - DB 8 - Districts 10 Communes 10 MISON 4 DAT 2